



6 mars 2023

## Informations aux habitant·e·s de Chêne-Pâquier

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez aux informations ci-dessous et nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre Municipalité

### PACOM

Depuis le printemps 2019, la Municipalité planche sur la révision de son Plan d'affectation communal (en vigueur depuis le 25 novembre 1998) en collaboration avec un bureau d'ingénieurs. Le plan d'affectation communal (PACom), appelé précédemment Plan général d'affectation (PGA), a été soumis à l'enquête publique du 15 septembre au 15 octobre 2021. Puis une modification a été apportée et soumise à l'enquête publique complémentaire du 17 août au 17 septembre 2022. Le PACOM sera soumis à l'adoption lors du prochain Conseil général **le lundi 20 mars 2023** à 20h15 à la salle communale.

Les documents y relatifs seront consultables en ligne une dizaine de jours avant le Conseil.

### Carte d'identité

Vous avez la possibilité de faire renouveler votre carte d'identité auprès du contrôle des habitants. Prenez note, svp, que la photographie doit être faite chez un photographe.

### Energie

La Municipalité vous encourage à faire des économies d'énergie.

Consultez le site [www.stop-gaspillage.ch](http://www.stop-gaspillage.ch).



**Pensez à installer l'application alert swiss.**

### Bienvenue aux familles ukrainiennes – Ласкаво просимо в українські родини

Depuis l'an passé, notre village accueille deux familles venant d'Ukraine. Bienvenue à elles. Peut-être les avez-vous déjà rencontrés. Les membres de ces familles ne parlent pas encore le français. Vous pouvez communiquer avec eux en anglais. Les enfants sont scolarisés et apprennent donc notre langue.

Afin que les adultes puissent prendre connaissance de nos informations communales, nous traduisons ci-après ce paragraphe en ukrainien. Pour l'entier de cette publication, la Municipalité les encourage à utiliser les traducteurs automatiques. Bonne lecture !

У нашому селі проживає дві родини з України. Ласкаво просимо до них.

Можливо, ви вже зустрічалися з ними. Члени цих сімей ще не розмовляють французькою. Ви можете спілкуватися з ними англійською. Діти ходять до школи і тому вивчають нашу мову. Для того, щоб дорослі могли читати нашу муніципальну інформацію, нижче ми перекладаємо цей параграф українською мовою. У цій публікації муніципалітет заохочує їх використовувати автоматичні перекладачі. Гарного читання!



## Déchetterie – collecte itinérante des déchets spéciaux ménagers

De nouvelles normes de sécurité sont entrées en vigueur pour la collecte des déchets spéciaux ménagers en déchetterie. Certains déchets spéciaux ne sont **dès à présent** plus admis à la déchetterie de Molondin. Ceux-ci devront être remis lors de la collecte itinérante organisée par la STRID aux dates suivantes :

- **11 avril 2023** / 6 juin 2023 / 7 septembre 2023 / 7 novembre 2023

La collecte a lieu entre 17h00 et 18h30, devant la déchetterie de Molondin.

Un tout-ménage a été distribué dans vos boîtes lettres à la fin janvier.

**Nous vous prions de vous conformer à ces nouvelles directives.**



## Déchetterie – offre d'emploi

Les Municipalités de Molondin et de Chêne-Pâquier sont toujours à la recherche **d'une ou plusieurs personne(s) afin de compléter leur équipe « déchetterie »**.

**Cette offre s'adresse également à des personnes ne résidant pas dans notre village.**

En cas d'intérêt, nous vous prions de prendre contact avec M. Thomas Weisflog au no 079 464 67 89.

## Grippe aviaire

Le 24 novembre 2022, la grippe aviaire a fait son apparition en Suisse. Dans ce contexte, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a ordonné, en concertation avec les cantons concernés, des mesures à l'échelle nationale afin de prévenir la propagation de la maladie.



© georgeclerk/ iStock / Getty Images



ou sur le site du Canton  
ou [info.svet@vd.ch](mailto:info.svet@vd.ch)  
ou sur l'affiche en annexe.

## Protection des batraciens

Des milliers de crapauds communs, de grenouilles rousses, de tritons alpestres, etc., vont bientôt migrer. Ils se mettent en marche - au cours des premières nuits pluvieuses, sans gel, de la fin de l'hiver - pour atteindre leurs lieux de ponte afin de s'y reproduire. Selon la météo et la région, cela a lieu entre mi-février et début avril. Ces batraciens doivent souvent parcourir plusieurs kilomètres ; ils vont croiser de nombreuses routes et obstacles. Les routes sont des pièges mortels pour eux. **Automobilistes, ouvrez l'œil !**



## Epuration

**Ce qui doit finir dans la poubelle et non dans les toilettes :** lingettes, cotons démaquillants, coton-tiges, serviettes hygiéniques, médicaments, déchets de cuisine, huiles et graisses, litières d'animaux, entre autres.

Les grilles qui se trouvent dans notre village sont reliées aux eaux claires et vont directement au ruisseau et non à la STEP. Merci de ne rien déverser dedans.



## Propreté des chemins

Toute personne qui salit la voie publique est tenue de la remettre ou de la faire remettre, à ses frais, immédiatement en état de propreté.

## Partager la route avec les cyclistes

Qu'il fasse nuit noire, qu'il pleuve, qu'il vente, ... Au moment de prendre le volant, souvenons-nous que nous partageons la route avec quelques cyclistes.

Circuler à une vitesse adaptée et maintenir une distance de 1,50 mètre lors du dépassement assure leur sécurité. De leur côté, les cyclistes font tout pour se rendre visibles. Et s'ils circulent parfois au milieu de la chaussée, ce n'est pas forcément par provocation. Pensons à tous, partageons la route.



## A l'attention des parents - Sécurité sur la voie publique et trajet scolaire

### Responsabilité sur le chemin de l'école

La Municipalité encourage vivement les parents présents aux arrêts de bus de veiller à la sécurité de leurs enfants. Elle désapprouve les jeux de balles et autres activités qui les incitent à mordre sur la route et se mettre en danger tout comme le fait de mettre des objets, cailloux dans la fontaine. Nous prions les parents d'aller consulter le règlement de l'ASIYE sur les transports scolaires, en particulier les articles 5 et 6.

<https://www.asiye.ch/index.php/statuts-reglements>

## Adresses email de la Municipalité

Chaque Municipal et Municipale dispose d'une nouvelle adresse email :



[guy-cyrille.jaquier@chene-paquier.ch](mailto:guy-cyrille.jaquier@chene-paquier.ch)

[didier.grize@chene-paquier.ch](mailto:didier.grize@chene-paquier.ch)

[sandrine.gobaletstauffer@chene-paquier.ch](mailto:sandrine.gobaletstauffer@chene-paquier.ch)

[caroline.schumacher@chene-paquier.ch](mailto:caroline.schumacher@chene-paquier.ch)

[thomas.weisflog@chene-paquier.ch](mailto:thomas.weisflog@chene-paquier.ch)

## Agenda

Vendredi 10 mars 2023	Soupe villageoise dès 18h00 à la salle communale.
Lundi 20 mars 2023	Conseil général extraordinaire.
Dimanche 18 juin 2023	Votations fédérales.
Lundi 19 juin 2023	Conseil général.

Pensez à consulter notre site <https://www.chene-paquier.ch>